

Gisèle Biémouret, ambassadrice des enfants de Marambat

La députée vient de remettre au premier ministre leur lettre à destination du président.



Gisèle Biémouret, ambassadrice des enfants de Marambat

Gisèle Biémouret, députée de la 2ème circonscription du Gers et conseillère départementale du canton "Baïse Armagnac", s'est faite l'ambassadrice des enfants de l'école de Marambat. Gisèle Biémouret vient de remettre à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, la copie d'une supplique des élèves adressée au président de la République.

En effet, dans le cadre du redéploiement de la carte scolaire pour la rentrée de 2019, la rectrice d'académie prévoit de supprimer un des deux postes que compte cette école. Une décision inique pour les parents d'élèves, les enseignants, les élus et les acteurs locaux, que la députée a décidé de soutenir dans leur combat. De l'avis unanime, l'école ne survivrait pas à cette décision. Elle est, outre ses qualités de vie et d'enseignement, un moteur pour le village, un lien pour ses habitants grâce aux nombreuses animations organisées tout au long de l'année par l'association des parents d'élèves.

A l'occasion de sa rencontre, vendredi dernier, avec les élus et parents d'élèves, Gisèle Biémouret a décidé de saisir directement l'attention du ministre pour défendre la situation de cette école, d'autant que de nombreux parents ont fait parvenir des promesses d'inscription à la rentrée de septembre 2019.

Ironie du sort, cette école de Marambat participe cette année au parlement des enfants avec les élèves de CM2, c'est la seule du département. Les élèves doivent d'ailleurs se rendre à Paris, en fin d'année scolaire, pour visiter le palais Bourbon. D'ailleurs, les enfants se proposent à cette occasion de rencontrer le président de la République pour lui expliquer de vive voix pourquoi ils tiennent tant à cette école rurale de Marambat.

Qu'est-ce que le Parlement des enfants ?

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère de l'éducation nationale depuis 1994, "le Parlement des enfants" permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé, durant une partie de l'année scolaire, sur un thème annuel portant sur des sujets sociétaux d'actualité. Celui de l'année 2018-2019 porte sur "le bon usage du numérique".

Après un travail autour du rôle des députés et du fonctionnement de l'Assemblée nationale, les élèves rédigent une proposition de loi. Ils participent ensuite au scrutin en votant pour celle qu'ils considèrent défendre le mieux leurs idées.

A plusieurs reprises, les textes adoptés par le Parlement des enfants ont été par la suite repris dans de véritables propositions de loi, soumises à l'examen de l'Assemblée nationale par des députés. Certaines d'entre elles ont été adoptées et sont devenues de véritables lois de la République.

Monsieur le Président de la République

Nous sommes 15 élèves de CM1 et CM2 de l'école de Marambat. L'école de Marambat est une petite école de 2 classes qui accueille les enfants de la grande section au CM2. Une petite école rurale comme celles que Monsieur Jean-Michel Delongue, Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse dit défend.

Nous vous écrivons aujourd'hui car nous ne sommes pas d'accord avec sa promesse. Nous ne voulons pas le mort du village. Nous voulons essayer de vous convaincre de la conserver en vous disant pourquoi nous avons tant aimé y apprendre l'histoire, les maths, le français, et encore tant d'autres choses. Nous savons que nous avons beaucoup de chance. Cette école accueille plusieurs enfants en difficulté et nous aimons pouvoir les aider. On s'occupe bien d'eux et ils se sentent bien.

Nous adorons notre grande cour de récréation, nous aimons beaucoup pouvoir découvrir plein d'activités comme le jeu, le ski, le saut à l'élastique... le grand stade d'à côté ne fait pas tout ça.

Les parents font tout ce qu'ils peuvent pour sauver notre école et conserver les deux classes. Nous aussi ont voudrait faire quelque chose. Nous venons à Paris, en mai, pour participer au concours du Parlement des enfants. Nous pouvons venir vous remercier si vous voulez nous entendre parler de notre école.

Si il vous plaît, Monsieur le Président de la République ne condamnez pas notre école ! laissez nous 2 classes !

Nous adressons la copie de ce courrier à notre député, Madame Biemouret; à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et à Monsieur Philippe Martin, Président du Conseil départemental.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président de la République l'expression de notre très haute considération.

Anthony, Gabin, Adrien, Loïc, Martial, Eve,
Léna, Lucas, Céline, Cécile, Jules, Corine,
Éléonore, Maxime et Léo.

biemouret lettre enfants.jpg